

MÉTABIEF : UN VILLAGE FLEURI



Que vous arriviez par l'une ou l'autre des entrées du village, vous êtes accueillis par un massif de fleurs alliant les pierres, rondins, constructions en bois aux compositions florales.

Nulle intervention de sociétés extérieures que ce soit pour les plantations comme pour les mises en scènes.

Ce sont les employés communaux de Métabief qui mettent à profit les quelques temps libres dont ils peuvent disposer durant la saison d'hiver pour créer de nouveaux décors qu'il s'agisse de bacs en rondins ou de constructions décoratives.



Ajoutons que leurs créations décoratives possèdent d'autres qualités...

Panneaux de limitation, dos d'âne n'ont guère eu d'effet sur les excès de vitesse de quelques conducteurs énervés de notre commune ou des communes environnantes.

Seuls les deux plateaux de la mairie avaient donné le résultat escompté en réduisant réellement la vitesse à proximité de l'école. Mais ce type de plateau présente un gros défaut ; son prix...

L'hiver dernier, la construction de quelques gros bacs, permirent dès le printemps la mise en place de quatre chicanes avenue du Bois du Roi dont l'effet sur la vitesse n'est plus à démontrer.

L'hiver prochain permettra la construction d'autres bacs qui permettront la sécurisation d'une ou deux autres voies communales.



LES NOUVEAUX COMMERCANTS



Après onze années passées au sein du Bar Restaurant à l'enseigne "L'EXCUSE", Virginie et Bernard ont tiré leur révérence le 1er avril dernier pour laisser place à Monsieur Alain MENETRIER qui après des travaux d'importance vient de réouvrir le pas de porte sous l'enseigne "LA BRICOTTE".

Fort d'un agrandissement de la surface commerciale, assisté d'une équipe professionnelle, il proposera outre la boulangerie, viennoiserie, sandwicherie, un bar à vin, bières, whisky et rhums de qualité, un service de restauration rapide qui s'étoffera en octobre d'une restauration traditionnelle de qualité.

C'est le 26 août dernier que Alain a ouvert son établissement à la clientèle. Limité actuellement à la boulangerie, viennoiserie sandwicherie et bar, la Bricotte sera dotée début novembre d'un service de restauration puis d'un département traiteur. L'établissement est ouvert tous les jours de la semaine de 07h00 à 19h30.



Comme à tous ses confrères de la place nous souhaitons bon courage et longue vie à la tête de ce nouveau commerce.



Le mot du Maire

La période estivale se termine. L'été calendaire touche à sa fin. Les parents ont repris le chemin du travail, les enfants le chemin des écoles, collèges, lycées ou établissements supérieurs.

Pendant cette période, les associations ont rivalisé de dynamisme, de professionnalisme pour offrir à toutes et tous de magnifiques spectacles, sportifs comme culturels. Les articles des pages suivantes démontrent, s'il en était besoin, la vivacité de notre commune.

Qu'il s'agisse du VTT Mont d'Or qui organise ses extraordinaires épreuves de descente ou de l'Olympic Mont d'Or dont les épreuves, avec la mythique "verticale" et le trail, attirent de plus en plus de concurrents et de spectateurs ou encore de nos agriculteurs qui font courir le public à l'assaut des alpages lors de la montée des génisses, chacun participe à offrir aux touristes comme aux chats gris de magnifiques activités et apporte sa pierre à la notoriété de notre commune.

A ce propos, on ne peut passer sous silence, et c'est peut de le dire, le Festival de la Paille dont l'aura dépasse maintenant le département et la région et contribue largement à faire connaître Métabief à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières.

Une manifestation que nombre de communes nous envient même si celle-ci peut être source de quelques problèmes ou désagréments qui sont sans commune mesure avec la renommée apportée à notre station.

Cette manifestation de grande envergure, n'occulte pas les événements comme la journée pétanque ou le pot au feu organisé en octobre par le comité des fêtes. Ces manifestations villageoises permettent à nos habitants de faire connaissance, d'échanger et de se rapprocher les uns des autres dans le cadre d'instantanés conviviaux.

Permettez-moi, en votre nom, de remercier tous ces bénévoles qui se dévouent pour la commune et ses habitants.

Mais la vie communale ne se limite pas à sa seule animation. La gestion de tous les jours nécessite une attention de tous les instants. Je tiens à saluer le conseil municipal pour son action et l'ensemble des personnes associées qui accompagnent les élus dans le travail au quotidien. Je voudrais aussi saluer le travail de création

Le journal de la commune de métabief Août 2017

accompli par nos employés techniques qui ont égayé nos parterres cet été et qui contribuent au classement de la commune parmi les villages fleuris.

Comme indiqué plus haut, la Gazette reprend une grande partie des manifestations d'été, elle détaille également l'avancée des dossiers.

Le budget communal nécessite une attention de tous les instants et, quant à présent, nos promesses électorales de maintenir l'augmentation des bases communales au niveau de l'augmentation du coût de la vie ont été maintenues ainsi que le prouve l'article d'Eric PENZES, Adjoint chargé des finances.

Divers grands travaux, nécessitant un suivi quasi journalier, sont en cours. Certains sont visibles comme la construction de l'espace Bruno MUTIN, d'autres moins car d'ordre administratif.

Il en est ainsi des deux dossiers de modifications du PLU, le premier partiel dans le but de créer une nouvelle voie d'accès à la station ainsi que des parkings qui manquent cruellement et le second plus général pour actualiser le texte qui régit notre urbanisme : le PLU approuvé en 2012.

Avec l'aide du SIEL, la commune modernise son éclairage municipal. Un lotissement vient d'être équipé de candélabres au LED qui, outre qu'ils prodiguent une luminosité supérieure, sont sources de substantielles économies.

Reste un sujet qui me préoccupe quotidiennement ; la redevance incitative. S'il est vrai que notre commune présente des difficultés de ramassage inhérentes à son urbanisme, le non respect des règlements et les incivilités sont sources de désagréments de toutes natures et de dépenses supplémentaires pour la collectivité.

Pensons à nos enfants, à la planète que nous allons leur laisser.....

Nous sommes à un peu plus de 3 ans de mandat, à mi-parcours. La feuille de route que nous nous étions fixée pour ce mandat est respectée et certains de nos objectifs sont déjà atteints. J'ai toujours respecté le contrat moral entre vous, moi et le conseil Municipal.

Soyez assurés de ma sincérité et de ma loyauté.

Bien à vous

Le Maire
Gérard DEQUE

ÇA C'EST PASSÉ À MÉTABIEF

LE CHAMPIONNAT DE VTT DE DESCENTE

Les 20 et 21 mai 2017, le VTT Mont d'Or organisait sur les pentes de notre belle montagne, une épreuve du championnat de Bourgogne Franche-Comté de VTT Descente.

Ce sont 254 pilotes qui se sont élancés du sommet du Morond sur la piste de DH, pour une manche de classement le matin suivie, en après-midi, de la finale qui a réservé un beau spectacle agrémenté du suspense pour l'obtention de la victoire entre les meilleurs pilotes de niveau national. La victoire est revenue à Charly DI PASQUALE, bien connu à Métabief, et licencié au Team Arc Montain Bike Club.

Les pilotes locaux ne sont pas en reste puisque chez les cadets Edgar TROUILLOT et Clément ROBBE se classent respectivement 7ème et 8ème. Ils sont classés 2ème et 3ème du championnat régional de Franche Comté.



La féminine du Team DH Métabief termine à la 3ème place du classement régional et à la 4ème du général féminin. Chez les juniors, Quentin MILLET se classe 24ème du général et 3ème des franc-comtois.

C'est sous l'impulsion de Sam PERIDY avec l'aide de Clovis CHAUVELOT, de Martial FELICE et de toute l'équipe du Team DH de Métabief aidé du staff technique du SMMO que la Station de Métabief est maintenant dotée de cette magnifique piste de descente.



LES CHATS GRIS EN NORMANDIE

La commune de Métabief est jumelée depuis une vingtaine d'années avec deux communes de basse normandie, Breteville sur Ay et Angoville sur Ay. Chaque année, deux temps forts rythment le jumelage ; l'échange des produits régionaux en fin d'année et le voyage durant le week-end de l'ascension une année sur deux. Cette année, c'était aux chats gris de se rendre en Normandie pour un week-end prolongé. Départ le mercredi soir pour un voyage de nuit en autocar. Accueil le jeudi matin



par le comité de jumelage normand pour un petit déjeuner en commun dans la salle des fêtes d'Angoville et prise de connaissance des familles d'accueil chez qui se déroulera la journée. La fin d'après-midi est l'occasion d'un apéritif en commun dans la salle des fêtes de Breteville, ponctué de quelques discours et d'échange de traditionnels cadeaux. Le vendredi est l'occasion de se retrouver tous ensemble pour une journée de découverte de plusieurs sites normands. Cette année, les jumeaux normands avaient organisé la visite du port de Cherbourg en bateau puis la visite du musée de la mer avec son aquarium géant et la visite du premier sous-marin à propulsion nucléaire français, le "Redoutable". Retour par la route des côtes qui a permis de découvrir de magnifiques paysages.

Accueil dans les familles pour la soirée et la journée du samedi laquelle fut clôturée par un banquet festif dans la salle des fêtes de Breteville. C'est en tout début de matinée du dimanche que les familles se séparèrent et que les doubistes reprirent le car pour Métabief, rejoint en fin de journée.

Un week-end prolongé qui a bénéficié d'une météo plus que clémente qui aura permis à une cinquantaine de franc-comtois de rencontrer et de lier amitié avec un nombre égal de Normands. La réception de nos jumeaux normands fut d'une rare qualité et chacun est revenu à Métabief avec comme challenge de préparer le prochain accueil de nos jumeaux d'aussi belle manière.

Notons que la délégation du Haut Doubs était composée d'habitants de Métabief mais aussi d'autres communes environnantes qui ont tous pris l'engagement de faire le maximum pour recevoir dignement nos jumeaux lors du prochain échange. Bien évidemment, le nombre d'hébergeurs n'est pas limité et chacun peut se porter volontaire pour accueillir des jumeaux normands lors d'un prochain week-end de l'ascension. Un moyen simple et efficace pour trouver de nouvelles amitiés.

LA MONTEE DES GENISSES A L'ALPAGE

Le 3 juin 2017, la ferme de Métabief, autrement dit la GAEC de Thierry et Pierre MARRANDIN, conduisait ses génisses à l'alpage. Montée traditionnelle suivie par un grand nombre de marcheurs mais aussi, à l'arrivée à la ferme du Semois, d'un apéritif dînatoire offert par la municipalité et préparé avec beaucoup de réussite par nos agriculteurs musiciens. Musiciens accompagnés d'une large délégation de la fanfare de l'Union Musicale de JOUGNE qui a su ravir les oreilles des nombreux participants. Une montée commencée sous une pluie battante mais qui s'est terminée sous un soleil voilé mais suffisant pour réchauffer les cœurs.



LE POINT SUR LES REVISIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Ainsi que nous vous en avons déjà informé, deux dossiers de révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) sont actuellement en cours : une révision simplifiée et la révision générale.

La révision simplifiée :

Par délibération du 10 septembre 2012, la commune avait prescrit une révision simplifiée de PLU pour permettre l'évolution du secteur de front de piste, en intégrant les projets de développement de la station, de la communauté de communes ainsi que la sécurisation de ce secteur en créant une nouvelle voie de desserte.

Cette révision a été approuvée par délibération du 19 septembre 2016, mais la procédure a été malheureusement contestée devant le tribunal administratif et se trouve actuellement suspendue.

Elle se poursuit néanmoins avec le choix d'un cabinet d'étude qui nous proposera divers schémas d'aménagement et de tracés de la nouvelle voie de déserte, propositions qui feront l'objet de présentation et de discussion avec la population.

La Révision générale :

Par délibération du 14 septembre 2015, la municipalité a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme. En effet, le précédent document d'urbanisme, approuvé en 2012, l'avait été à l'issue d'une procédure longue entamée en 2003, et qui nécessite aujourd'hui d'être revu.

Rappelons que ce document est un outil réglementaire qui définit et régit l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il organise le cadre de vie des habitants et traduit le projet de développement de la commune, en compatibilité avec la loi et les autres documents de planification à plus grande échelle (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Haut Doubs - SCOT).

Actuellement, la commune mène, avec l'appui d'un cabinet d'étude (Prélude), la phase de diagnostic. Cette étape déterminante se traduit par des analyses diverses, qui font l'objet de rapports détaillés tenus à disposition du public et consultables aux heures d'ouverture de la mairie.

Un registre est également disponible dans les mêmes conditions, afin que chacun puisse y inscrire ses remarques ou tout élément qu'il estimerait pertinent et nécessaire pour enrichir ces études et conduire à la rédaction d'un nouveau document d'urbanisme.



Besançon, le 27 juillet 2017

Monsieur le Président
Communauté de Communes des Lacs et des
Montagnes du Haut Doubs
2 Rue de la seigne
25370 Les HOPITAUX-VIEUX

Objet : Réforme des rythmes scolaires – Ecole de Métabief

Monsieur le Président,

Après analyse de la faisabilité de l'organisation du temps scolaire que vous avez sollicitée dans le cadre de la dérogation prévue par le décret 2017-118 du 27 juin 2017, les conditions n'étant pas réunies pour accorder la dérogation demandée, j'ai le regret de vous informer que je ne peux donner une suite favorable à votre demande pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Toutefois, je ne manquerai pas de vous informer des procédures qui seront engagées dans la perspective de la préparation de la rentrée 2018/2019, pour ce qui relève de l'organisation du temps scolaire.

Je vous prie de trouver, en annexe, le schéma hebdomadaire qui s'appliquera pour la rentrée de septembre 2017 et qui sera présenté au prochain CDEN.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'éducation nationale du Doubs

LES RYTHMES SCOLAIRES

Problème d'actualité s'il en est, la modification des rythmes scolaires ne peut se faire par la simple volonté des parents d'élèves même lorsque celle-ci est relayée par le corps enseignant.

En effet, la modification des rythmes scolaires entraîne une modification des horaires des transports scolaires. Ceux-ci ne sont plus gérés par le conseil départemental, mais par le conseil régional ce qui ne facilite pas les choses.

En conséquences, pour l'année scolaire 2017-2018, et bien que le sondage réalisé auprès des parents d'élèves ait été largement favorable au retour à la semaine de 4 jours, Monsieur Jean-Marie RENAULT, Directeur académique des services de l'éducation nationale du Doubs, répondait qu'il n'était pas en mesure de réserver une suite favorable à la demande de dérogation présentée par Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Lacs et des Montagnes du Haut Doubs.

Il laissait néanmoins bon espoir pour la préparation de la rentrée 2018/2019.

Rédaction : Gérard DEQUE, Sophie FAIVRE, Eric PENZES, Bernard WAUTHY
Graphisme, mise en page et crédit photos : Bernard WAUTHY, Gérard DEQUE et Laurent BRIERE
Impression : Sté MAIRE à PONTARLIER- Numéro tiré à 2500 exemplaires - Tous droits de reproduction réservés.
Retrouvez tous les numéros de la gazette sur le site internet de la commune : www.metabief.fr

LE S.I.E.L. A L'HEURE DU SOLEIL !

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité de Labergement Sainte Marie (SIEL) s'est très récemment doté d'un parc photovoltaïque qui a été connecté au réseau de distribution haute tension le 7 juillet 2017.

Ce parc est composé de 504 panneaux (Env 1.000.m²) pour une puissance de 174 KWa. Sont adjoints à ce parc, 357 panneaux posés sur les toitures des bâtiments du Fourperet pour une puissance nominale de 104 KWa, soit un total de 861 panneaux représentant 1.613.m² et 278 KWa de puissance installée soit encore l'équivalent de la puissance de la grosse turbine de l'usine du Fourperet.

120 ans après la création du Syndicat, précurseur en matière de production d'électricité à partir de la force hydraulique, il vient d'écrire une nouvelle page avec l'énergie du soleil.



AVEC L'AIDE DU S.I.E.L. LA COMMUNE INVESTIT SUR LE L.E.D.

Depuis une petite année, une partie du quartier de Gais Loisirs, inclus entre l'allée du Bosquet, l'allée du Tertre et l'allée du stade s'est vu dotée d'un nouvel éclairage public.

Les anciens candélabres, équipés d'ampoules à filament, ont été remplacés par des matériels neufs dotés de la technologie des l.e.d.

Une amélioration sensible, tant sur le plan esthétique que sur celui de la luminosité. Une clarté réglable en fonction des horaires dirigée sur les seules voies de circulation.



Certes, certaines allées privées ont vu disparaître leur vieux candélabres, mais nous ne sommes plus au temps où la commune pouvait se permettre de procéder à l'éclairage des parties privatives.

Ce chantier important, prémices de la modernisation de l'éclairage public de notre commune poursuit conjointement deux buts : l'efficacité du réseau et l'économie d'énergie.

Ce chantier aura également permis d'enfouir la dernière ligne aérienne de moyenne tension du SIEL. Reste une ligne de l'ERDF et les lignes assez disgracieuses du téléphone. Ceci est un autre combat...

LES ORDURES MENAGERES

Voici maintenant un peu plus de deux années que les services de la communauté de communes s'efforcent de mettre en place la redevance incitative sur le ressort du territoire.

Si les mesures préconisées sont facilement applicables sur la plus grande partie de la communauté de communes il n'en va pas de même dans les communes touristiques et particulièrement à Métabief.

En effet, notre commune est atypique à plus d'un titre. L'immobilier collectif abrite des résidents permanents mais aussi des résidents occasionnels, propriétaires comme locataires. Un grand nombre d'habitations individuelles ne sont pas accessibles par la route et ont nécessité la mise en place de containers enterrés utilisables à l'aide d'un badge.

Il s'agit en général des pagotins.

Comme son nom l'indique, la redevance incitative a été mise en place conformément à la loi dans le but de réduire nos déchets dont le traitement coûte très cher. Si ce but à d'ores et déjà été partiellement atteint, il n'en demeure pas moins que l'application en demeure chaotique et source de bien des mécontentements.

La redevance incitative a été calculée sur la base des anciennes taxes pour être auto-finançable et pour réduire le coût de traitement des déchets. La redevance, payable maintenant par semestre, est fonction des contrats (volume des containers ou badges) et du nombre de levées ou de dépôt de sacs constatés.

Nous déplorons malheureusement aujourd'hui encore trop souvent des dépôts sauvages de sacs. Nos constatations régulières font apparaître des dépôts par des habitants d'autres communes, mais aussi bien souvent par des locataires qui n'ont pas reçu de leurs propriétaires le badge permettant l'accès aux containers enterrés ou dont ce dernier avait frauduleusement conseillé de déposer les sacs lors de leurs départs près des points de collectes afin d'éviter le paiement.

Sachez que chaque semaine des quantités importantes d'ordures ménagères sont ainsi collectées par les employés communaux dont ce n'est pas le métier. Ceci est source de charges supplémentaires pour la commune et donc, à fortiori, d'impôts supplémentaires pour tous.

Cessons ces incivilités et prenons en charge individuellement nos ordures ménagères. La redevance incitative sera alors une réussite et une chance pour notre planète.

LA FETE DES VOISINS AUX SAPINS DE L'AMITIÉ

Les 3 et 4 juin 2017, Djamel ZEFFANE, directeur du CLAJ (Club de Loisirs et Action de la Jeunesse) des Sapins de l'Amitié, son personnel et ses bénévoles, avaient convié amis et voisins à une chaleureuse et amicale réception. Divers spectacles, Théâtre et chansons avaient été prévus pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Buvette et petite restauration permirent à chacun d'assouvir faim et soif. Une sympathique manifestation qui permit à de nombreuses personnes de découvrir cette magnifique bâtisse et le fonctionnement des CLAJ.



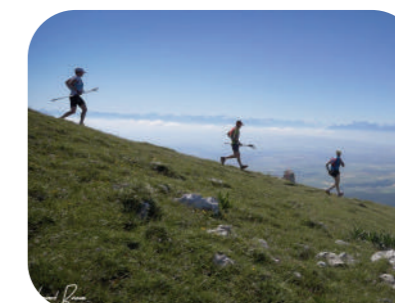
LE TRAIL DU MONT D'OR



Métabief accueillait les 17 et 18 juin 2017, pour sa 5^{ème} édition, le Trail du Mont d'Or, organisé par l'Olympic mont d'Or. Une édition marquée par une météo magnifique qui a rendu les courses encore plus belles et qui a favorisé des panoramas exceptionnels sur la chaîne des Alpes et le Mont Blanc. Epreuve mythique s'il en est, "La verticale du Morond" voyait, dès le samedi, 70 coureurs s'affronter sur la Renversée (2km pour 400m D+). On notera un niveau général très élevé cette année, puisque tous les participants ont terminé en dessous des 31'00 de course.

Le gros du programme des courses se déroulait le dimanche, dès 08h00. Les traileurs confirmés s'élançaient pour le "Trail du Mont d'or" (44km pour 2245 m D+), durant lequel ils eurent à franchir le Suchet et le Mont d'Or. Tous nous ont confirmé que les points de vue étaient au top et ont salué la qualité des tracés.

Quatre autres épreuves étaient organisées le dimanche :



- Le "Tour du Mont d'Or" (26km et 1485m D+) avec des passages sous et sur les falaises du Mont d'Or,
- Le "Trail des Crêtes" (17 km et 80m D+),
- La "Randonnée" et la nouveauté de cette année le "OFF", une course sans classement (9km et 440m D+).



Toutes les courses, avaient pour point commun de passer par les crêtes du Mont d'or et par le Morond, de quoi découvrir ou redécouvrir notre patrimoine naturel, superbe en cet été. Avec 1120 participants cette année le trail du Mont d'Or confirme son statut de course de niveau nationale (43 départements représentés) et même internationale, puisque cette année, plusieurs coureurs étrangers y ont participé (Espagne, Slovaquie, Nouvelle Zélande, Fidji, Hongrie, Kosovo, Italie, Belgique et Suisse). Point d'orgue de ces journées, un repas sous le grand chapiteau au cours duquel chacun a pu refaire sa course, discuter et échanger autour d'un repas typique du Haut-Doubs que chacun a apprécié. Un bon moment de convivialité qui fait l'essence même du "Trail du Mont d'Or". En conclusion, une très belle édition, avec de nombreux retours positifs de la part des participants et une belle mise en valeur de Métabief.

Stéphane FAIVRE, Président du Comité d'organisation Crédit photo : Laurent Brière

LA BROCANTE D'APACH'EVASION

APACH Evasion, association qui organise des loisirs sportifs pour les personnes en situation de handicap sur la station de Métabief, a tenu sa brocante annuelle le 25 juin dernier.

Sur le parking du pied des pistes, c'est plus de 80 exposants, tant professionnels que particuliers, qui ont répondu à l'appel. Avec ses deux zones distinctes « vide grenier » et « antiquaires / professionnels », les visiteurs ont pu trouver leur bonheur parmi les nombreux étals.

Organisée par les bénévoles de l'association, cette année encore la brocante d'APACH'Evasion a connu un franc succès.

Grace à cela, les bénévoles récoltés permettront d'acheter un nouvel engin spécialisé pour ouvrir le ski aux personnes handicapées, le snowkart.

Marie BERGER
Chargée de développement



LA REUNION PUBLIQUE

C'est le mercredi 5 juillet que Monsieur Gérard DEQUE, Maire de Métabief, assisté du Conseil Municipal, avait convié les chats gris à venir échanger sur les problèmes d'actualité en la salle du Pole VTT.

Très attaché à tenir la population informée régulièrement de la gestion des affaires communales, Monsieur DEQUE a dressé le bilan des divers dossiers traités depuis le renouvellement de son mandat en 2014.

Il a mis un point d'honneur à démontrer que les promesses de maintien de la fiscalité communale à hauteur de l'augmentation du coup de la vie avaient été tenues et que les investissements nombreux consentis depuis lors, l'ont été sans mettre aucunement en péril la fiscalité communale.

La réunion s'est poursuivie par l'habituel jeu des questions réponses qui ont permis de démontrer la pertinence de la gestion municipale et la parfaite connaissance de tous les dossiers.



LA BROCANTE DU COMITE DES FETES

Le vendredi 14 juillet dernier, le Comité des Fêtes et de Jumelage de Métabief organisait sa traditionnelle brocante. Contrairement aux autres années, état d'urgence oblige, pour des raisons de sécurité imposées par la Sous-préfecture, cette manifestation a été déplacée de l'avenue du Bois du Roi à la place Xavier AUTHIER, plus simple à sécuriser.

Bénéficiant d'une météo clémente, malgré un passage nuageux inquiétant aux environs de midi, ce sont une cinquantaine de bancs qui s'installèrent dès 06h00 pour toute la journée. Un grand nombre de badauds défilèrent d'étal en étal tenus par une très large proportion de non professionnels.

Une manifestation gérée de main de maître par la nouvelle présidente du Comité, Madame Yvette THIEBAUD, avec l'aide de nombreux bénévoles de Métabief et d'autres communes avoisinantes.

LE FESTIVAL DE LA PAILLE

Est-il utile de décrire cet événement dont la notoriété a maintenant largement dépassé les frontières de notre département et de notre région. Si à l'évocation de Métabief on pense au festival, il n'en est pas moins vrai qu'à l'évocation du festival de la paille, on pense immédiatement à Métabief ! Quelle belle publicité pour notre commune, pour notre station...

24.000 spectateurs sur deux soirées, 18 groupes sur deux scènes et trois festivals offs dans le village, ont donc participé à l'édition 2017, 17ème du nom, les 28 et 29 juillet dernier.



Fruit d'une longue préparation avec le collectif organisation, la commune, la sous-préfecture, la gendarmerie, les services de l'état, mais aussi les agriculteurs et la population, cette édition peut s'enorgueillir de s'être déroulée sans problème majeur.

Les quelques soucis mineurs que d'aucun ont pu connaître sont sans commune mesure avec le plaisir et le souvenir que garderont de Métabief visiteurs, campeurs et autres...

Rendez-vous en 2018 pour la 18ème édition, qui sera la dixième à Métabief.



LE GRAND MARCHE D'ETE

C'est avec l'aide des responsables locaux du syndicat des commerçants des marchés de France que le comité des fêtes et de jumelage de Métabief a organisé le dimanche 6 août son grand marché d'été.

Malgré la fraîcheur matinale, ce sont une cinquantaine de bancs qui ont répondu à l'invitation du syndicat. Bénéficiant des nombreux passages ensoleillés de l'après-midi de très nombreux badauds ont pu parcourir les étals.

La buvette du comité a bénéficié de l'aide précieuse apportée par la Pétanque du Mont d'Or qui a mis à notre disposition deux vitabris. Peut-être un pas de plus vers la mutualisation des moyens de plusieurs associations ainsi que peut en attester l'origine multi-communale des membres de notre comité.

LA PETANQUE DU COMITE

Samedi 12 août 2017 en après-midi, 20 doublettes formées se sont affrontées sur le boulodrome communal des Perrières.

Petite buvette et restauration étaient au rendez-vous pour palier aux attentes des joueurs.

Une excellente ambiance a prévalu jusqu'à la remise des prix en fin d'après-midi.

Encore tous nos remerciements à nos amis de la Pétanque du Mont d'Or qui sont venus nous prêter main forte pour cette manifestation et qui ont mis à notre disposition leur matériel d'exposition.



LA VIE DE LA COMMUNE

UNE PETITE ETUDE DU BUDGET COMMUNAL 2016

Adjoint au Maire de Métabief, chargé du budget communal, j'ai souhaité, en accord avec Monsieur le Maire, vous donner ci-après quelques explications et commentaires à propos du budget communal de l'année écoulée.

Le contexte de l'année 2016 se solde par un résultat meilleur que le budget prévisionnel 2015. Nos efforts budgétaires auront permis des réalisations inférieures au budget initial. Malgré une baisse de nos prestations externes (comme le secours sur piste, les loyers de nos biens immobiliers, ...) et les baisses des aides de l'état (-12%), notre résultat 2016 est positif. Les baisses consécutives des 3 dernières années des dotations de l'Etat (il s'agit de la DGF - Dotation Générale de Fonctionnement), nous ont privé d'une capacité financière de plus de 100 000 euros.

Cette somme qui nous fait défaut aurait pu, par exemple, permettre d'intégrer à notre budget des investissements nouveaux d'envergures. Pour autant, nous pouvons nous réjouir de la bonne santé financière de notre commune, dont le résultat nous permet de bien maîtriser la conduite des travaux de l'Espace Bruno Mutin et d'appréhender l'ensemble des projets de Métabief pour les années à venir. L'engagement de limiter l'augmentation de la fiscalité de notre commune au niveau de l'augmentation du coût de la vie (environ 1%) sera au rendez-vous.

Chapitre	Désignation	Montant	%
013	REMBOURSEMENT ASSURANCE MALADIE PERSONNEL	22 483,04	0,68
70	PRODUIT DES SERVICE (MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL, REFACTURATION DE CHARGES...)	138 575,20	4,22
73	IMPOTS ET TAXES	1 128 836,08	34,38
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	420 683,57	12,81
75	REVENUS DES IMMEUBLES + REVENUS FORESTIERS	97 941,54	2,98
76	PRODUITS FINANCIERS	2,28	0,00
77	DROITS CINEMAS + INDEMNITES D'ASSURANCE	54 687,19	1,67
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2015	1 398 593,27	42,59
042	ECRITURES D'AMORTISSEMENT / D'ORDRE	21 971,64	0,67
	TOTAL RECETTES	3 283 773,81	100,00

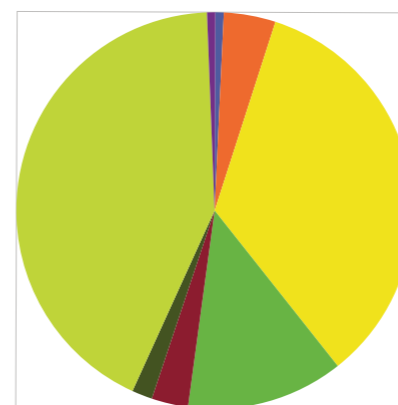
Les graphiques ci-joints, détaillent le budget 2016.

La première partie concerne le fonctionnement. Elle relate la partie recettes et dépenses de la vie de notre commune (le train de vie).

L'excédent de fonctionnement permet de dégager de la trésorerie nécessaire à investir, d'où le report en investissement, soit la deuxième partie du budget.

Nous constatons un report d'excédent de 1.398.593,21 euros permettant ainsi la construction de l'Espace Bruno Mutin et l'ensemble des projets en cours.

La masse salariale correspond à 25,27% de nos dépenses et reste très inférieur à la moyenne des collectivités publiques. 4,31% des dépenses sont consacrées à nos intérêts d'emprunts ce qui est faible également.



- REMBOURSEMENT ASSURANCE MALADIE PERSONNEL
- PRODUIT DES SERVICE (MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL, REFACTURATION DE CHARGES...)
- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- REVENUS DES IMMEUBLES + REVENUS FORESTIERS
- PRODUITS FINANCIERS
- DROITS CINEMAS + INDEMNITES D'ASSURANCE
- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2015
- ECRITURES D'AMORTISSEMENT / D'ORDRE

Quant aux recettes, elles se composent à 68,98% des excédents de fonctionnement capitalisés, des recettes de FCTVA et de taxe d'aménagement, à 23% de subventions et pour 16,69% des recettes d'amortissements.

La partie investissement est essentiellement consacrée à la construction de l'Espace Bruno Mutin pour 52,45% alors que 19,72% du budget investissement correspond au remboursement en capital de nos emprunts.

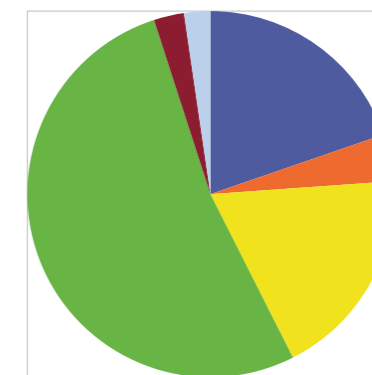
Nos bâtiments et voiries occupent quant à eux 18,69% de ce budget investissement.

Le budget 2016 nous fait passer un cap à l'adaptation financières des nouvelles mesures gouvernementales et environnementales.

Nos résultats financiers nous permettront donc faire le relais sereinement sur 2017.

Eric PENZES
Adjoint chargé du Budget

Chapitre	Désignation	Montant	%
011	CHARGES DE FONCTIONNEMENT (BATIMENTS / VOIRIE / SERVICES...)	464 653,28	30,42
012	CHARGES DE PERSONNEL	385 943,17	25,27
014	REVERSEMENT FOND NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES	162 938,00	10,67
65	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS / PARTICIPATION AUX SYNDICATS / INDEMNITES ELUS	378 204,54	24,76
66	INTERETS D'EMPRUNTS	65 816,95	4,31
67	DIVERS	3 800,63	0,25
042	AMORTISSEMENTS / ECRITURES D'ORDRE	66 165,93	4,33
	TOTAL DEPENSES	1 527 522,50	100,00



- EMPRUNTS
- FRAIS D'ETUDES VOIRIE / METIERE / PLU
- TRAVAUX BATIMENTS / VOIRIE
- TRAVAUX ESPACE BRUNO MUTIN
- DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2015
- ECRITURES D'AMORTISSEMENT